



# uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

## C'est à la traite que la Coop montre son vrai visage!

Nous sommes habitués à ce que les publicités de la Coop riment avec durabilité, bien-être animal ou bio. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes: les paysannes et les paysans rayonnent lors des mises aux enchères, les vaches ont des cornes et sont en train de pâturer, les salades chantent et les pommes tombent directement des arbres dans la corbeille. Les paysans se livrent à une joyeuse course poursuite avec leurs cochons élevés en plein air et les paysannes vendent des tomates magnifiques dans le magasin de la ferme à de gentilles consommatrices. Voici l'image idyllique qu'elle cherche à faire passer. Cette image est utilisée et largement manipulée par Coop.

Avec sa nouvelle publicité pour la ligne prix garantie, Coop fait feu dans une autre direction: «Nous avons traité la vache et le prix». Elle officialise ainsi son diktat sur les prix.

Uniterre dénonce vivement cette stratégie des prix bas et ce type de publicité. La vraie question est: «qui traite qui?». Ce slogan est totalement inadapté car il est associé à un produit naturel, à haute valeur nutritive et cela n'a plus rien à voir avec l'objectif d'une production et transformation durables. Avec le risque que tous les autres produits laitiers soient dévalorisés et cantonnés dans un segment «prix cassés». Avec cette stratégie de la Coop, nous sommes tous «traités» et les clientes et clients dupés\*.

Uniterre revendique un prix au producteur qui couvre les coûts de production d'au moins 1 CHF par litre. Tout le reste n'est pas rentable. Si il y a des paysans qui traitent encore aujourd'hui en Suisse, c'est parce qu'ils utilisent les paiements directs qui sont normalement prévus pour rémunérer d'autres tâches (comme les contributions à la qualité du paysage, les surfaces écologiques, etc.) pour compenser la chute du prix du lait. De plus, de nombreuses exploitations



«Nous avons traité la vache et le prix - Pour votre garantie prix bas». La brique de 1,5 litre est vendue à 1.50 CHF au consommateur.

(justement celle qui ont investi dans de grandes étables) survivent seulement, car une partie de la famille travaille à l'extérieure et que ce revenu s'ajoute à celui de l'exploitation.

La politique de prix de Coop influence fortement le revenu paysan. Ainsi il ne s'agit pas uniquement de la ligne bon marché «prix garantie». Nous observons que sur le long terme, de nombreux prix de denrées alimentaires au niveau mondial s'alignent sur les prix les plus bas. En Suisse, le marché n'est dominé que par quelques grands acteurs. C'est la plus forte concentration en Europe. Nous nous trouvons dans la situation où deux grandes chaînes alimentaires (Coop et Migros) détiennent 80% du marché. Il en découle une dominance opaque sur la formation des prix au détriment des paysan-ne-s et des consommateurs-trices. Sous cette domination, comme sous les effets du libre échange encouragé par le gouvernement, les prix des denrées alimentaires ne cessent d'être

mis sous pression en Suisse. Tandis que nos collègues d'Europe (et du monde) sont au bord de l'abîme. Malgré des exploitations beaucoup plus grandes que les nôtres, ils n'arrivent pas à produire du lait (ou d'autres denrées alimentaires) à des prix couvrant leurs coûts. D'autres, sur de plus petites structures, n'arrivent pas à faire face à la concurrence d'importations à bas prix. Notre initiative sur la souveraineté alimentaire donne des réponses à cette situation misérable.

\*Petit calcul: en l'an 2000, le paysan-ne recevait 78 cts pour un litre de lait, en 2013 il était 20% moins bien payé, en l'occurrence 62 cts. Dans le même laps de temps l'indice de prix à la consommation pour le lait a augmenté de 3.5%. Le prix du lait de consommation a baissé de 2.5% durant cette période mais les grands distributeurs n'ont pas hésité à écrémer: le lait de boisson contient aujourd'hui moins de crème que par le passé.



**Paysans d'Uniterre**

**Patrick Demont**

Pages 2 et 3



**Initiative**

**Texte, comités et engagement**

Pages 4-5



**International**

**Droits paysans**

Page 7



**Semaine du goût**

**Uniterre dresse la table**

Page 8

PAYSANS D'UNITERRE

# «Je m'engage pour des prix équitables pour le lait, mais aussi pour les autres produits! C'est la clef pour l'avenir des familles paysannes».

A 41 ans, Patrick Demont, Président de la commission lait d'Uniterre, est un éleveur passionné, charismatique et engagé. Leader lors de la révolte paysanne, il porte fièrement la revendication des prix équitables pour les denrées agricoles et pour le lait en particulier. Depuis la grève du lait, avec l'aide de sa famille, il foule deux fois par semaine les pavés lausannois de la place de la Palud pour vendre équitablement les produits de la ferme. Patrick est un paysan qui va jusqu'au bout de ses convictions.

Patrick est marié avec Sandra. Le couple a trois enfants de 12, 10 et 6 ans. A 800m d'altitude, sur les hauts de Montheron, Patrick et Sandra exploitent le Domaine des Saugealles, propriété de la Ville de Lausanne. Patrick a repris l'exploitation de son oncle en 2003. Les parents des conjoints donnent des coups de main ponctuellement. Un ouvrier agricole engagé à l'année complète les forces de travail de l'entreprise.

## Patrick, pouvez-vous nous décrire votre domaine?

Les Demont travaillent le Domaine des Saugealles depuis 100 ans très exactement. C'est au mois de mars 1914 que la Ville de Lausanne a remis le fermage à mes ancêtres. Je représente la cinquième génération sur le domaine. En collaboration avec la Ville de Lausanne, nous allons d'ailleurs organiser une grande fête sur la ferme le 27 septembre 2014 de 9h à 15h. Les visiteurs pourront découvrir l'exploitation et profiter du marché que nous allons organiser avec des collègues de la région. Il y aura un maraîcher, un boucher, un boulanger, un apiculteur ainsi que la brasserie du Jorat. Nous offrirons la soupe de bienvenue et organiserons diverses activités pour petits et grands. Cette fête est aussi un bon moyen de remercier nos fidèles clients, que cela soit les particuliers que l'on rencontre au marché ou des entreprises avec qui nous collaborons.

La ferme est située dans une clairière sur les hauts de Montheron. En tout, nous travaillons une septantaine d'hectares dont 44 ha sont d'un seul tenant autour de la ferme. C'est une situation privilégiée pour travailler et surtout très pratique pour le bétail.

A côté des herbages et du maïs ensilage, nous cultivons 8 ha de blé IP-Suisse, 3 ha de colza, 3-4 ha de lupin, du seigle et de l'épeautre. Ces dernières céréales sont moulues et vendues sous l'appellation « NaturaLocal », le label de la ferme.

L'activité principale de la ferme est clairement le lait et l'élevage. C'est ma passion. Nous nous occupons de 35 vaches laitières en production et de la remonte. Ce qui fait environ 95 têtes en tout. Nous élevons des Holsteins et quelques Jersey, pour la matière grasse et parce qu'elles sont petites et sympathiques.

Nous cherchons l'autonomie de la ration. Nous travaillons avec le moulin d'Echallens. Il nous fait nos aliments à façon. L'apport de protéines vient du lupin, des pois et du colza. Nous n'affourageons pas de soja, principalement pour des raisons éthiques, économiques et environnementales. Nous voulons travailler avec des produits locaux pour des consommateurs locaux.

Depuis la grève du lait, nous avons développé la vente directe des produits de la ferme. Deux fois par semaine nous nous rendons au centre Ville de Lausanne. Nous louons un banc de marché à la place de la Palud. La situation de la ferme ne permet pas la vente directe sur place, nous avons donc choisi d'aller là où nos clients habitent. Cette activité tend à se développer chaque année, ce qui n'est pas si simple à gérer en terme de travail.

## Il y a aussi l'installation de biogaz, peut-on en savoir plus?

Les premières réflexions ont eu lieu en 2003. La ferme n'avait pas de chauffage central et la Ville souhaitait s'engager dans l'électricité verte. En fonction du bétail et des apports possibles de l'extérieur, un digesteur de 400 m<sup>3</sup> a été construit sur la ferme. C'était le deuxième du canton. Aujourd'hui il fournit de l'électricité pour 100 ménages, chauffe notre maison et alimente un séchoir pour le foin en été.

L'installation fonctionne avec 80% des produits de la ferme et les 20% restant sont des substrats qui viennent de l'extérieur. Le digestat produit à la sortie de l'installation est un excellent engrais de ferme.

Au début, comme il y avait peu de recul sur ce genre d'installations en Suisse, j'ai beaucoup investi en temps de travail pour le faire fonctionner correctement. C'est de la chimie fine... Bien entendu, il y avait des techniciens autour de moi, mais comme j'étais sur place en permanence c'est moi qui le surveillait constamment. J'en ai passé des soirées autour de ce digesteur. C'était une période difficile pour moi et ma famille. Entre le travail à la ferme et le digesteur, on ne se voyait plus beaucoup. Aujourd'hui il fonctionne mieux, mais certaines pièces s'usent beaucoup. Après 8 ans il va falloir les remplacer prochainement.



Patrick devant la remorque frigorifique qu'il utilise pour le marché.

## Dès 2006, vous vous êtes fortement engagé sur la cause laitière. Quels regards portez-vous sur ce qui a été fait et sur les luttes à venir?

J'aime mon métier et je me suis toujours engagé pour le défendre. Depuis toujours j'ai la passion pour l'élevage et la génétique. Et qui dit passion dit engagement. D'abord au sein des jeunes éleveurs où j'ai participé à l'organisation de plusieurs expositions de bétail importantes comme Bulle ou Suisseexpo. Puis comme vice-Président de la Fédération Holstein Vaud-Valais-Genève. Je me suis battu pour cette race.

Les grosses réformes de la politique laitière annoncées dès le début des années 2000 faisaient craindre des bouleversements importants pour la profession. De nombreux jeunes paysans de mon âge attendaient de voir ce qui allait se passer. En Europe, les éleveurs parlaient également des répercussions de l'abandon des quotas. On sentait bien que notre avenir allait se jouer en partie ces prochaines années et surtout qu'il dépendrait des décisions européennes. Il fallait donc que nous, éleveurs, puissions créer un mouvement européen pour faire entendre nos voix. C'est alors que j'ai entendu parlé de l'European Milk Board et de cette volonté d'alliance au

niveau européen des producteurs de lait. Ils revendiquaient un prix équitable, une gestion de la production en main des producteurs et prévoyaient, pour y arriver et en dernier recours, une grève du lait européenne. Voilà qui était ambitieux, mais très intéressant syndicalement parlant. C'est donc en 2006 que j'ai participé à une première rencontre de la commission lait d'Uniterre proche du Lac de Bret. Je n'étais pas le seul à être « fraîchement » arrivé. C'était nouveau pour certains d'entre nous, mais très vite nous nous sommes sentis liés par des objectifs communs et cette perspective de chute des prix renforçait notre solidarité.

La paysannerie suisse et européenne devra, pour garantir son avenir, obtenir des prix équitables pour ses produits. Rien que cette revendication portée haut et fort en Suisse et en Europe par des centaines de milliers de paysans a bouleversé la population, les décideurs et les acteurs traditionnels de la défense professionnelle agricole. Jusqu'à ces dernières années on parlait de prix équitables pour les produits du Sud. Par nos revendications de producteurs du Nord, nous avons montré que c'était l'agriculture paysanne mondiale qui était

## PAYSANS D'UNITERRE

sous-payée. La grève du lait européenne a cristallisé cette revendication. Elle a sans doute choqué, mais le mouvement a été très bien compris par la population, qui nous a soutenus dans sa très grande majorité. Toute une génération de paysans et de consommateurs s'en souviendra. Le mouvement a posé la problématique des prix des denrées alimentaires au centre des débats et des réformes, et c'est très important. En Suisse, les politiques n'ont malheureusement pas fondamentalement changé leurs positions sur le marché laitier et les forces favorables à la libéralisation du marché laitier sont plus fortes que jamais. Heureusement, les acteurs qui soutiennent l'agriculture locale réagissent. L'initiative populaire qu'Uniterre va lancer en est un exemple important. Je tiens aussi à souligner que la grève du lait a quand même permis de faire remonter le prix de quelques centimes, ce qui est historique. Cela montre qu'unis nous pouvons faire des choses. La grève du lait a aussi éveillé des consciences et remis en question certaines manières de vendre nos produits. Ces dernières années, de nombreux producteurs ont cherché à développer des projets de vente directe ou des canaux de vente alternatifs à la grande distribution. C'est d'ailleurs ce que nous faisons depuis quatre ans.

### La vente directe, venons-en!

Lors de la grève du lait nous faisons des dons de lait aux lausannois. Nous étions sur la place de la Palud, en plein centre ville. C'était très riche comme interaction. On percevait que les gens étaient favorables à notre cause et beaucoup refusaient de prendre gratuitement le lait. Ils voulaient le payer. On sentait une solidarité croissante entre les citoyens et nous. Les médias étaient présents, c'était grisant. Ma femme et moi nous sommes dit que si nous voulions obtenir un prix du lait équitable, il fallait aller le vendre directement aux consommateurs. Les dons de lait nous

avaient persuadés que les consommateurs étaient prêts à nous l'acheter un peu plus cher. Nous avons donc démarré les marchés en Ville de Lausanne il y a quatre ans et cela continue aujourd'hui. Nous y allons deux fois par semaine. Au début nous ne vendions que du lait cru, puis petit à petit, à notre rythme, nous nous sommes diversifiés. Nous avons fait du beurre et de la crème double puis des caramels mous. Le tout dans notre cuisine familiale. Ma femme vient de terminer un cours sur la transformation des produits laitiers. On se professionnalise (rire). Aujourd'hui nous vendons l'équivalent de 900 litres de lait par semaine au marché et nous développons toujours de nouveaux produits. La prochaine étape sera sans doute les yogourts.

Comme nous sommes locataires de la Ville, le développement de la vente directe nous a aussi rapproché des autorités, largement favorables au développement durable. Elles essayent de nous soutenir et de favoriser le développement de nouvelles filières d'approvisionnement à destination des collectivités publiques (écoles, crèches, restaurants, etc.). Mais ce n'est pas simple. Le nombre d'acteurs à convaincre est important mais je garde bien entendu la motivation d'y arriver.

Nous développons également la commercialisation de farine de seigle et d'épeautre sous le nom «NaturaLocal», le label de la Ferme. Ces produits sont récents et doivent encore trouver leurs clients. Nous imaginons aussi des collaborations avec des artisans boulangers pour développer de nouveaux produits. Nous commercialisons également de la viande en carton de 20 kilos. Nos clients les commandent et nous les avertissons quand ils sont prêts et disponibles au marché ou à la ferme. D'une manière générale, la vente directe et le développement de produits nécessitent beaucoup de temps et d'investissement. Ma femme s'est fortement engagée dans ces activités. Je suis certain que sans



Avec ses vaches pour lesquelles il a beaucoup d'affection.

elle toute cette diversification n'aurait pas été possible. Nous nous sommes soutenus mutuellement en famille pour y arriver et rien n'est encore acquis. La vente et le commerce ont cela d'impitoyable qu'ils sont toujours en mouvement et qu'il faut toujours être présent pour ne pas perdre de client. Néanmoins, le challenge est intéressant. Il faut commencer petit puis ensuite se développer à un rythme qui permet de garder la maîtrise de ce que l'on fait, tant au niveau des investissements que des charges de travail.

### Revenons à Uniterre, quels sont les prochains défis de la commission lait?

L'un des premiers défis est de retrouver des membres qui souhaitent s'engager plus fortement. En effet, de nombreux membres qui formaient la commission lait à l'époque de la grève du lait ont soit arrêté la production ou se sont lancés dans différentes activités de vente directe ou de transformation. Ils n'ont plus autant de temps à consacrer à la défense professionnelle. Nous devons donc retrouver des producteurs motivés. Parmi les dossiers il y a bien entendu le projet de libéralisation du marché laitier avec l'Union européenne soutenu par l'OFAG. Il va y avoir un sérieux combat à mener ces prochaines années. Il va falloir que les producteurs

se fassent entendre à tous les niveaux de la hiérarchie politique. La problématique de la gestion des quantités et des surplus reste toujours d'actualité. Un autre point chaud concerne l'Europe. En 2015, elle va sans doute abandonner les quotas pour passer à un autre régime dont les détails ne sont pas clairs. On ne sait toujours pas si une agence de régulation pourrait voir le jour ou non. C'est une des revendications de l'European Milk Board qui était soutenue par Dacian Ciolos, le commissaire européen à l'agriculture.

Il sera donc important de suivre les répercussions que la libéralisation va avoir sur les prix du marché laitier européen et suisse. Si les prix devaient à nouveau fortement baisser en Europe, les producteurs pourraient se révolter une nouvelle fois.

Dans l'immédiat, la commission lait continue son travail sur le projet de lait équitable. Le dossier va être déposé à l'OFAG. Elle devra aussi se mobiliser pour faire signer l'initiative populaire qu'Uniterre lancera en septembre.

*Propos recueillis par Nicolas Bezençon*

### EMB: Une étude consacrée au marché laitier suisse démontre les effets perturbateurs de l'abandon des quotas

«Alors que cinq années se sont écoulées depuis l'abolition des quotas, les producteurs sont toujours privés de conditions stables sur le marché». Telle est l'une des conclusions de l'étude présentée à Bruxelles qui analyse les répercussions de la suppression des quotas laitiers. Son auteure est la Dr. Therese Haller de la Haute Ecole spécialisée bernoise. Les augmentations de volumes liées à l'abolition ont provoqué une baisse du prix du lait entre 2000/2002 et 2010/2012 de 24%. Le lait de fromagerie et le lait bio ont quant à eux perdu respectivement 15 et 19% de leur valeur. Des mesures de droit privé efficaces en vue d'une stabilisation des prix versés aux producteurs n'ont, à ce jour, pas pu être activées en raison des profonds désaccords divisant les acteurs du marché.

L'étude explique également que la concentration des transformateurs sur le marché suisse s'est renforcée après l'abolition et que ce bloc formé face aux producteurs a aussi contribué à détériorer la position de ces derniers. Entre 2003 et 2012, les quatre plus grands transformateurs ont traité des volumes en hausse de 38% et leurs parts de marché sont passées de 44 à 56% en Suisse. L'étude évoque aussi un autre élément perturbateur pour l'ensemble du marché laitier helvétique, à savoir la répartition de la croissance des volumes au lendemain de la suppression. Ces augmentations de volumes portèrent sur les segments à bas prix que sont le beurre et le lait en poudre et qui n'offrent souvent pour seul débouché qu'une exportation à perte. L'étude épingle également le creusement de la fracture entre les régions de montagne et de plaine après la suppression des quotas.

Romuald Schaber, président du European Milk Board (EMB), identifie des parallèles indubitables entre la situation suisse et l'abolition des quotas prévue en UE. «Même si les répercussions ne sont pas parfaitement identiques, personne ne peut nier le fait que l'Union européenne va, elle aussi, au devant de temps très durs». «Sans instruments efficaces et en l'absence de prix rémunérateurs, de très nombreux agriculteurs seront contraints à jeter l'éponge. En définitive, ce sont des régions entières qui perdront purement et simplement leur production laitière», anticipe Romuald Schaber. Il souhaite faire bon usage des conclusions de l'étude consacrée au marché du lait en Suisse afin de prévenir l'effondrement du marché laitier en UE. «Les élus politiques seraient bien inspirés de lire cette étude avec attention et de tirer les enseignements de l'évolution du marché suisse afin d'au moins mettre en place des instruments de gestion de crise efficaces».

L'étude peut être consultée dans sa totalité (en anglais/allemand) et dans une version abrégée sur le site [www.europeanmilkboard.org](http://www.europeanmilkboard.org)

INITIATIVE POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

# L'agriculture nous concerne toutes et tous!

Nous voici à quelques encablures du lancement officiel de l'initiative. L'été a été consacré à des échanges étroits avec la Chancellerie fédérale qui a étudié notre texte et a fait des suggestions d'amélioration et de clarification. Nous avons également œuvré à la constitution d'un comité d'initiative que nous avons souhaité diversifié. Si une part importante du comité est issu des rangs d'Uniterre, il s'ouvre à des personnalités de divers horizons convaincus de l'utilité d'un tel changement de cap. Enfin, et ce travail est toujours en cours, nous constituons le comité de soutien, ouvert aux organisations et à toutes et à tous! Découvrez-ci dessous ces points essentiels.

La Constitution<sup>1</sup> est modifiée comme suit:

## 104c<sup>2</sup> Souveraineté alimentaire

<sup>1</sup>Afin de mettre en œuvre la souveraineté alimentaire, la Confédération favorise une agriculture paysanne indigène rémunératrice et diversifiée, fournissant des denrées alimentaires saines et répondant aux attentes sociales et écologiques de la population.

<sup>2</sup>Elle veille à ce que l'approvisionnement en denrées alimentaires indigènes et en aliments indigènes pour animaux soit prépondérant et que leur production ménage les ressources naturelles.

<sup>3</sup>Elle prend des mesures efficaces pour:

a. favoriser l'augmentation du nombre d'actifs dans l'agriculture et la diversité des structures;  
b. préserver les surfaces cultivables, notamment les surfaces d'assolement, tant en quantité qu'en qualité;

c. garantir le droit à l'utilisation, à la multiplication, à l'échange et à la commercialisation des semences par les paysans.

<sup>4</sup>Elle proscrit l'emploi dans l'agriculture des organismes génétiquement modifiés ainsi que

des plantes et des animaux issus des nouvelles technologies de modification ou de recombinaison non naturelle du génome.

<sup>5</sup>Elle assume notamment les tâches suivantes:

a. elle soutient la création d'organisations paysannes qui visent à assurer l'adéquation entre l'offre des paysans et les besoins de la population;  
b. elle garantit la transparence sur le marché et favorise la détermination de prix équitables dans chaque filière;

c. elle renforce les échanges commerciaux directs entre paysans et consommateurs ainsi que les structures de transformation, de stockage et de commercialisation régionales.

<sup>6</sup>Elle porte une attention particulière aux conditions de travail des salariés agricoles et veille à ce qu'elles soient harmonisées au niveau fédéral.

<sup>7</sup>Pour maintenir et développer la production indigène, elle prélève des droits de douane sur les produits agricoles et les denrées alimentaires importés et en régle les volumes d'importation.

<sup>8</sup>Pour favoriser une production conforme aux normes sociales et environnementales suisses,

elle prélève des droits de douane sur les produits agricoles et les denrées alimentaires importés non conformes à ces normes et peut en interdire l'importation.

<sup>9</sup>Elle n'accorde aucune subvention à l'exportation de produits agricoles et de denrées alimentaires.

<sup>10</sup>Elle garantit l'information et la sensibilisation sur les conditions de production et de transformation des denrées alimentaires indigènes et importées. Elle peut fixer des normes de qualité indépendamment des normes internationales.

## Art. 197, ch. 12<sup>3</sup>

12. Disposition transitoire ad art. 104c (Souveraineté alimentaire)

Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale les dispositions légales nécessaires à l'exécution de l'art. 104c au plus tard deux ans après l'acceptation de cet article par le peuple et les cantons.

<sup>1</sup> RS 101.

<sup>2</sup> Le numéro définitif du présent article sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.

<sup>3</sup> Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après scrutin.

## Comité de soutien (Etat au 15 août)

### Organisations

Uniterre  
l'autre syndicat  
Plate-forme pour une agriculture socialement durable  
Coopérative Longo maï  
Lumière des champs  
Ethik Labor  
Redémarrer la Suisse  
Magasins du monde  
solidaritéS  
Jeunesse socialiste suisse  
....

### Membres d'honneur

Hans-Rudolf Herren, agronome et entomologiste, lauréat du prix Nobel Alternatif, ancien co-Président du rapport mondial sur l'agriculture (IAASTD)  
Fernand Cuche, ancien conseiller national, ancien conseiller d'Etat (Neuchâtel)  
...



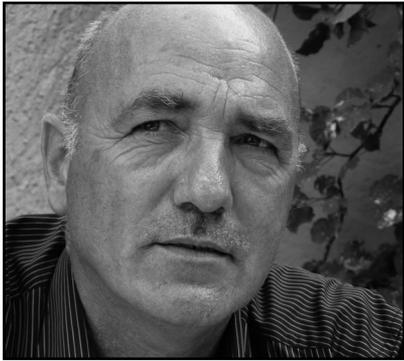
## Comité d'initiative (auteurs du texte, 27 personnes)

Par ordre alphabétique:

1. Alt Jakob, paysan, Oetwil a.d. Limmat, ZH
2. Berli Rudolf, paysan, Genève, GE
3. Bieri Hans, aménagiste, Langnau/Albis, ZH
4. Bolay Charles-Bernard, paysan, Genolier, VD
5. Buchwalder Florian, paysan, Liesberg, BL
6. Corninboeuf Pascal, ancien Conseiller d'Etat, paysan, Domdidier, FR
7. Cruchon Pablo, permanent politique, Palézieux, VD
8. D'Andrea Luigi, biologiste, Neuchâtel, NE
9. Fragnière Max, paysan, Romont, FR
10. Gétaz Raymond, coopérateur Longo maï, Undervelier, JU
11. Glättli Balthasar, petit entrepreneur, Conseiller national, Zürich, ZH
12. Graff Noé, vigneron-encaveur, Begnins, VD
13. Gröbly Thomas, éthicien, enseignant à la HES Nord ouest, Baden, AG
14. Held Christine, auteure agrarinfo.ch, Lachen, SZ
15. Hemmeler Maïga Valentina, agronome, Les Acacias, GE
16. Huber Hansueli, directeur, Altikon, ZH
17. Micheletti Tognetti Angela, paysanne, Bellinzona, TI
18. Minkner Ulrike, paysanne, Mont-soleil, BE
19. Molina Fabian, étudiant, Président JSS, Illnau-Effretikon, ZH
20. Pasquier Isabelle, Isabelle, Carouge GE
21. Rechsteiner Jörg, paysan, Rothenhausen, TG
22. Sauvin Philippe, syndicaliste, Genève, GE
23. Sekinger Urs, coordinateur ONG, Zürich, ZH
24. Spahn Samuel, agriculteur bio, Dietikon, ZH
25. Tombez Pierre-André, paysan, Salavaux VD
26. Ziegler Jean, sociologue, ancien Conseiller national, Russin, GE
27. Zisyadis Josef, théologien, ancien Conseiller national, Lausanne, VD

INITIATIVE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

# Pourquoi nous engageons-nous?



Je soutiens cette initiative car c'est la meilleure façon de garantir une agriculture à visage humain aujourd'hui et demain pour notre société qui a besoin de retrouver ses racines

*Charles-Bernard Bolay, Président Uniterre.*

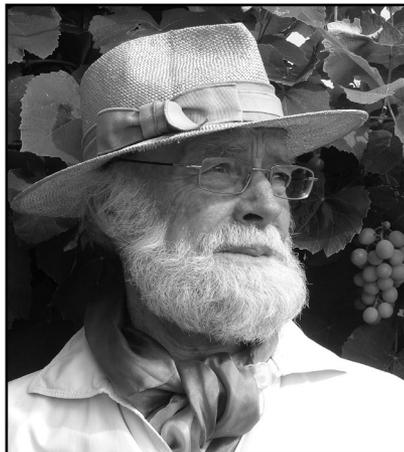


« Cette initiative est nécessaire, puisque nous, Suissesses et Suisses, voulons décider nous-mêmes de notre vie.

Pour choisir librement de notre alimentation, nous avons besoin d'une production locale forte qui répond à des normes que nous avons fixées nous-mêmes. »

(La souveraineté d'une nation ne peut exister sans la souveraineté alimentaire - comme disait H. Kissinger : « Control the oil an you control nations ; control food an you control the people. »)

*Chritine Held, auteure de Agrarinfo.ch*



« Depuis des décennies, je suis des conférences et des séminaires, je lis des rapports et des études, je participe à des manifestations et à des actions,

afin de comprendre notre monde fou.

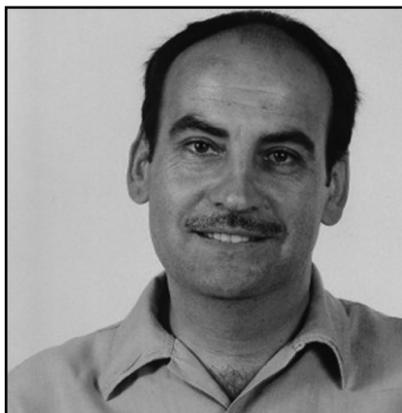
Un constat s'impose quasi systématiquement: nous pillons la planète et nous vivons aux frais des générations futures. Un changement de paradigme et de comportement s'impose d'urgence. La souveraineté alimentaire regroupe habilement les enjeux principaux et met en lumière comment transformer, comment cultiver de façon juste, équitable, solidaire et durable. La souveraineté alimentaire s'inscrit dans une conception humaine et démocratique qui ne perd pas de vue les enjeux globaux. »

*Jakob Alt, Vice-Président Uniterre*



« L'agriculture et l'ensemble du système alimentaire peuvent faire face aux problèmes actuels grâce à une biodiversité élevée et une diversité sociale, culturelle et économique. Malheureusement, ces critères ne sont pas remplis et c'est pourquoi il est nécessaire d'avoir une telle initiative qui englobe des enjeux locaux comme globaux. Ce sont des objectifs élevés, mais lorsqu'il s'agit de notre repas quotidien, nous ne devons pas nous laisser abreuver avec des demi-mesures. »

*Thomas Gröbly, éthicien et enseignant à la HES nord ouest.*



« L'initiative est un contre poids nécessaire: au lieu d'un libre échange débridé entraînant plus de dépendance à l'étranger, soutien à l'agriculture paysanne locale. Au lieu d'une augmentation croissante des importations de denrées alimentaires discutables sur le plan social, environnemental et éthologique, renforcement de la sou-

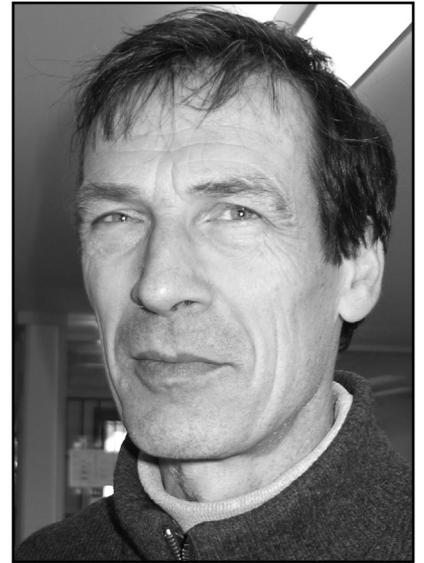
veraineté alimentaire ».

*Hansuli Huber, protection des animaux*



Je soutiens la souveraineté alimentaire car sans solidarité internationale et sans implication de la population je ne vois pas apparaître de perspectives d'avenir. Soyons clairs et demandons ce que les habitantes et habitants d'un pays devraient avoir droit: des prix et des salaires justes, un comportement respectueux de la Nature, une transparence du marché comme une information univoque sur les produits pour les consommateurs et les consommatrices.

*Ulrike Minkner, Vice Présidente Uniterre*



Par mon activité j'ai le souhait de contribuer à une bonne nourriture et une nourriture suffisante pour tous et je fais du « droit à l'alimentation » une revendication prioritaire dans un monde qui refuse ce droit élémentaire à une grande partie de l'humanité.

La politique agricole officielle continue à privilégier la concentration de l'agriculture en peu de mains, alors que l'alimentation nous concerne tous et qu'une bonne utilisation des ressources, des potentialités et des richesses de la terre demande beaucoup de mains.

Le droit de décider de son alimentation est la base même pour un bon fonctionnement d'une démocratie.

*Raymond Gétaz, Longo mai*

## Un nouveau site consacré uniquement à l'initiative

[www.souverainete-alimentaire.ch](http://www.souverainete-alimentaire.ch)

**Vous y trouvez: le texte, des argumentaires, les appuis, les comités, des lectures conseillées, les feuilles de signatures à télécharger (dès le lancement prévu le 16 septembre).**

## CAMPAGNE DE PARRAINAGE

Une initiative ne se lance pas seul et c'est pourquoi nous travaillons à la mise en place d'alliances pour que des associations, des partis et autres intéressés se joignent au projet.

Démarche intermédiaire cruciale pour notre initiative, c'est celle d'assurer théoriquement le nombre de signatures nécessaires (100'000) et le budget y lié (publicité, envoi, copie, coordination etc). Ainsi la formule suivante a été proposée: **Nous cherchons 1'000 personnes qui s'engagent à titre personnel à récolter 100 signatures en 18 mois et à contribuer avec un montant de 100.- à verser sur le compte de l'initiative. IBAN CH68 8012 3000 0028 4962 2**

### 50% des parrains issus des rangs d'Uniterre?

Idéalement, la base des parrains/marraines devrait provenir des membres d'Uniterre qui sont les premiers concernés par l'aboutissement d'une telle initiative. **C'est pourquoi nous vous encourageons à vous déclarer comme un moteur de cette dynamique.**

Le comité d'Uniterre a élaboré un argumentaire et mettra en place des soirées conviviales de formation et d'information sur l'initiative dans les régions. Alors, n'hésitez plus, lancez-vous à l'eau!

**Vous avez peut être parmi vos voisins, amis, collègues des personnes que vous savez intéressés par le sujet et qui sont de bons cueilleurs de signatures. Là aussi, un petit coup de fil et nous vous envoyons le nombre de dépliants que vous désirez!**

PAYSANS D'UNITERRE

# La famille Fahrni, en route vers la France!

**Bruno et Anne Fahrni sont arrivés sur leurs nouvelles terres situées dans le sud du département du Jura français. Jusqu'à début août, ils étaient exploitants d'un domaine à Vulruz dans le canton de Fribourg. Bruno était membre du comité de la section Fribourg et actif à la commission lait d'Uniterre. Interview à peine les pieds posés sur le sol français.**



Bruno lors du lancement de la révolte paysanne en 2009.

**Bruno, qu'est ce qui vous a poussé à émigrer?**

Nous exploitons un domaine de 34 hectares dont 10 ha étaient en propriété et nous produisons du lait pour du Gruyère AOC. Il y avait de sérieux travaux à faire sur les bâtiments. Mais nous n'arrivions pas à trouver un accord satisfaisant avec la commune propriétaire. En effet, j'aurais dû faire les investissements et après 30 ans l'outil de travail serait revenu à la commune. Les banques, sous ces conditions, étaient plutôt frileuses pour

accorder un prêt. Or nous avons trois fils de 7, 12 et 14 ans hyper motivés par le métier. C'est pour eux que nous avons choisi cette voie. Qu'ils aient de l'espace pour pouvoir développer leur rêve. A Vulruz, même si nous aurions pu trouver des terres, il aurait fallu faire des adaptations dans les bâtiments pour suivre l'agrandissement.

**Quel est donc ce domaine que vous avez déniché?**

C'est un domaine de 170 hectares, quasi d'un seul tenant avec 65 vaches laitières de la race Montbéliard. Nous y produisons environ 365'000 kg de lait pour du Comté AOC. Les normes de production sont quasi identiques, nous ne serons pas trop dépaysés. Nous sommes affiliés à une fromagerie qui gère les quantités pour la filière AOC. L'ensemble du cheptel reste 365 jours par an sur le domaine. Nous avons une stabulation avec des logettes et une salle de traite ce qui rationalise fortement le travail par rapport à notre étable où les vaches étaient entravées en Suisse.

**Vous avez des herbages; des cultures aussi?**

L'exploitation est autonome en fourrages. Nous y produisons du triticale, de l'orge et du maïs. Nous sommes équipés sur la ferme avec des cellules de stockage, un moulin et une mélangeuse. Je souhaite y cultiver de la luzerne et acheter un séchoir afin d'éviter l'achat de soja.

**En Suisse vous travailliez tous les deux sur le domaine, ton épouse et toi?**

Oui, Anne était très active sur la ferme, ses journées commençaient à 5 heures du matin. Elle faisait des jobs à l'extérieure et moi aussi de temps à autre. Maintenant nous serons à 100% sur le domaine. C'est un nouveau défi; même si le domaine est clairement plus rationnel, nous avons quintuplé la surface. Cet hiver, un jeune viendra nous appuyer. Nous avons quelques aménagements à faire autour de la ferme et il y a beaucoup de paperasserie à régler avec la nouvelle politique agricole et l'installation.

**Vous avez racheté le domaine?**

Pas complètement. Nous avons acheté la EàRL. Une partie des terres sont louées. En terme de coûts, nous avons

calculé que nous ne dépenserons pas plus de carburant sur ce domaine que sur l'ancien qui était morcelé en 14 parcelles. Quant aux fermages, ils sont nettement moins élevés (100 à 110 euros l'hectare) que dans ma région d'origine.

Bruno et Anne, à vous et à vos enfants, nous vous souhaitons bon vent dans vos nouvelles aventures.

*Propos recueillis par  
Valentina Hemmeler Maïga*

La ligne nature  
**Metrabol**  
BOLUS naturel après-vélage  
Nettoyage et tonus  
**Taritral**  
TARIR avec la nature  
sans antibiotique  
**Parabol**  
en cas de cellules  
somatiques  
**LGC SA**  
ONLINE SHOP 1627 Vulruz  
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

## La FRACP a brunché

Les membres de la fédération romande se sont retrouvés à la Ferme du Taulard de la Famille Pache le 14 juillet dernier. Cette désormais traditionnelle et conviviale rencontre d'été a permis de faire le point sur les actualités de la Fédération, d'élire Fabienne Tschanz comme Présidente et de partager un repas en commun.

## Finance en accord avec le budget

Julia Panetti, la trésorière a montré des résultats plutôt satisfaisant. Seul essai structures n'ont pas encore réglé leurs cotisations. Elles vont en être informées. Une fois rentrées, le budget devrait être tenu.

## Grundtvig 2015, groupe de travail formé

Au printemps 2015, la FRACP accueillera des chercheurs et des paysans de différents pays européens pour 3 jours de séminaire sur la démocratisation de la recherche agronomique. Les membres de la FRACP ont défini des thèmes qui pourraient y être débattus. Ces derniers aborderont la fidélisation des membres et la visibilité des ACP, les méthodes de calcul pour des salaires équitables et l'enjeu de l'accès à la terre. Un groupe de travail de 5 personnes a été nommé pour l'organisation.

## Forum «Localfood»

Le 2<sup>ème</sup> forum Suisse sur l'agriculture contractuelle se déroulera le 6 septembre à Bienne. Les ACP sont invitées à y participer activement en proposant des thèmes ou des activités. Le forum est soutenu par Uniterre, l'ACP TerreVision et l'association alémanique de permaculture. Cette année, les organisateurs souhaitent lancer un débat sur l'approvisionnement alimentaire des biennois et faire des ponts entre les structures d'agriculture contractuelle suisses et la permaculture.

## Initiatives populaires des Verts et d'Uniterre

Tant les Verts qu'Uniterre ont invité officiellement la FRACP à entrer dans leur comité de soutien. Afin d'en savoir plus, Nicole Bardet des Verts fribourgeois et Nicolas Bezençon d'Uniterre ont exposé leur texte. A la fin des discussions, la FRACP n'a pas pris officiellement position par manque de temps. Le débat reste donc ouvert.

## Cause départ à la retraite, paysan cherche pour la reprise de sa ferme à Genève:

Agriculteur diplômé disponible à plein temps dès janvier 2017 pour reprise du bail de la ferme de Fémé à Landecy, commune de Bardonnex dans le canton de Genève. (Possible collaboration avec l'exploitant pendant les années transitoires 2015 et 2016).

### Situation :

18 ha d'un seul tenant dont 6 ha de prairie permanente, sans bâtiment habitable, hébergeant aujourd'hui quatre projets d'agriculture contractuelle de proximité (Les cueillettes de Landecy 1.5 ha, collaboration avec Les Jardins de Cocagne 1.5 ha, les services sociaux d'Onex et de Lancy 1.5 ha et collaboration avec l'association TourneRêve 7.5 ha). Possibilité de démarrer une production animale. (Pistes de réflexions à discuter). Situation financière saine.

### Profil du successeur recherché:

Intérêt pour une agriculture contractuelle de proximité. Garantir la suite de la collaboration avec les Jardins de Cocagne et l'association TourneRêve.

Intérêts pour la production d'aliments indépendants de l'industrie et de la grande distribution et pour la transformation artisanale à la ferme. (Pour le moment, les spécialités de la maison sont l'huile de tournesol parfumée à l'huile de coriandre, la polenta et les céréales soufflées).

Intérêt à poursuivre les défis de construire une ferme ouverte, accessible sous certaines conditions aux citoyens non-paysans.

Intérêt pour la défense professionnelle de la paysannerie.

Pouvoir se projeter dans les cinq à dix ans à venir. Capacité de planifier, d'organiser et de gérer des projets correspondants à ses convictions.

Candidature à envoyer avant le 30 août 2014 à Reto Cadotsch, 21 av. Vibert, 1227 Carouge.



INTERNATIONAL

# Une avancée significative vers une déclaration internationale pour les droits paysans!

**Le Conseil des Droits de l'Homme à Genève a adopté une résolution autorisant la poursuite du processus en vue de l'adoption d'une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans-ne-s et autres personnes travaillant en zone rurale (pastoralistes, ouvriers agricoles, nomades, pêcheurs, peuples indigènes, sans terre...). La Bolivie est en charge de démarrer les consultations informelles avec les États et la société civile et d'organiser une seconde session du groupe de travail intergouvernemental en novembre 2014. L'adoption d'une telle Déclaration peut potentiellement contribuer à mieux protéger les droits et améliorer les conditions de vie de millions de paysans et d'autres personnes travaillant en zones rurales dans le monde comme en Suisse.**

Pour rappel, ce projet de Déclaration émane du mouvement paysan international La Via Campesina qui travaille sur ce dossier depuis plus de 10 ans. Avec l'appui du Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) et de FIAN International, La Via Campesina a présenté cette proposition au Conseil des Droits de l'Homme en 2009. En 2012, une étude du Comité consultatif (organe d'experts) du Conseil des droits de l'Homme reconnaissait que les paysans et les autres personnes travaillant dans les zones rurales sont victimes de discriminations et de violations systématiques de leurs droits humains et recommandait l'adoption d'une telle Déclaration afin de mieux protéger et promouvoir leurs droits. Et en septembre 2012, le Conseil des Droits de l'Homme adoptait une résolution par laquelle il établissait un groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer et d'adopter une Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales. Le dit groupe de travail a tenu sa première session en juillet 2013.

Lors de la 26<sup>ème</sup> session tenue en juin 2014, le Conseil des Droits de l'Homme devait examiner le rapport de la première session du groupe de travail et se prononcer sur un possible renouvellement de son mandat, afin que les discussions puissent se poursuivre sur la base d'un projet de Déclaration

révisé. Les États membres du Conseil des Droits de l'Homme ont répondu favorablement aux revendications des organisations paysannes et ont accepté, à une écrasante majorité, de renouveler le mandat du groupe de travail intergouvernemental. La résolution déposée par la Bolivie a été adoptée par 29 voix favorables, 13 abstentions et 5 oppositions.

Uniterre, l'autre syndicat (les 2 membres suisses de La Via Campesina) et le Cetim sont extrêmement satisfaits de ce résultat car il démontre une adhésion croissante à ce processus (en 2012, le résultat était de 23 pour, 16 abstentions et 9 contre). Nous ne pouvons que regretter l'attitude intransigeante et peu constructive des États-Unis, de la Grande Bretagne, de la Corée du Sud, de la République Tchèque et de la Roumanie qui ont à nouveau voté contre la résolution. Il est cependant à souligner que des pays comme la France, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et l'Irlande qui étaient précédemment opposés ont pris l'option de s'abstenir. C'est non seulement le résultat d'un plaidoyer intense des organisations paysannes de La Coordination Européenne Via Campesina et de la société civile auprès de leurs gouvernements respectifs, mais aussi le signe encourageant d'un regard plus positif des gouvernements sur l'agriculture paysanne. Pendant



Une partie de la délégation européenne de Via Campesina qui regroupait la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la France, la Belgique, le Portugal et l'Espagne.

la session, des délégations de La Via Campesina se sont succédées pour poursuivre le plaidoyer.

Nous tenons à féliciter tout particulièrement la Suisse qui, sans avoir cette année le droit de vote au Conseil des Droits de l'Homme, a co-signé la résolution présentée par la Bolivie et a participé de manière très constructive tout au long des débats ! Cela est le reflet d'un plaidoyer constant et permanent entre les acteurs de la société civile et nos autorités et du dialogue constructif qui est en cours.

sina et ses alliés redoubleront d'efforts pour tenter de convaincre les États encore réticents de la nécessité d'une telle Déclaration. Cette Déclaration est indispensable à la protection de l'ensemble de l'agriculture paysanne au niveau mondial qui fournit plus de 70% des aliments en ayant à peine 25% de terres à disposition. En consolidant les droits de celles et ceux qui jouent un rôle décisif dans la production d'aliments au niveau mondial, ce projet renforcera la souveraineté et la sécurité alimentaire pour l'ensemble de la population.

*Valentina Hemmeler Maïga*

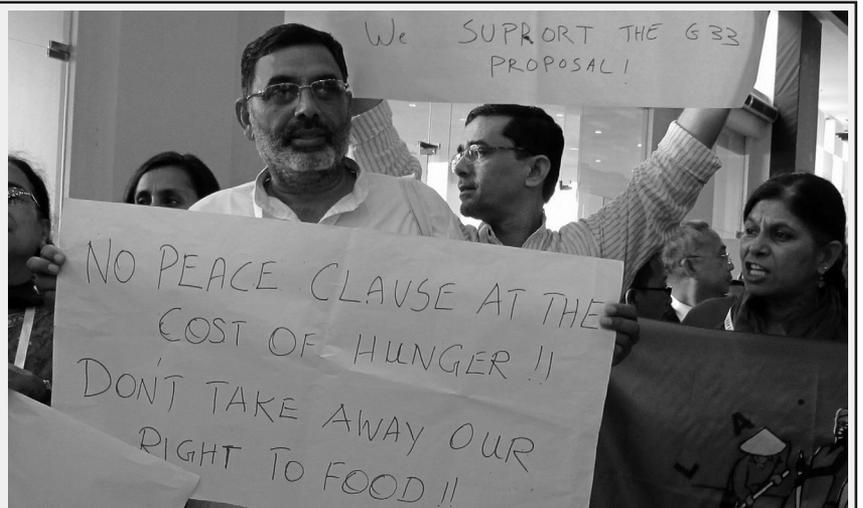
Dans les mois futurs, la Via Campe-

## L'Inde grippe l'OMC

C'est avec un plaisir non dissimulé que nous apprenons que l'Inde a bloqué le processus de négociation entamé à Bali en décembre 2013. Le texte négocié il y a 6 mois devait être adopté à Genève avant le 31 juillet dernier. Entre temps, l'Inde a changé de Gouvernement et a durci le ton afin de pouvoir maintenir son droit de constituer des stocks alimentaires et obtenir ainsi un accord définitif sur cette question pour fin 2014 au plus tard et non 2017 comme concédé en décembre dernier sous la pression. L'Inde souhaite pouvoir poursuivre sa pratique qui consiste à constituer des stocks de denrées de base, pour des motifs de sécurité alimentaire, en les achetant à ses agriculteurs à des prix supérieurs à ceux du marché pour ensuite les revendre à perte.

Selon Shalini Buthani, avocate indienne spécialisée dans les questions de commerce, agriculture et biodiversité, l'Inde ne doit pas plier et ne doit pas restée seule dans ce combat. Elle estime que les propositions de l'Inde et des pays qui la soutiennent doivent être étudiées. Elle dénonce les pays qui accusent l'attitude de l'Inde: «Ils devraient se regarder dans le miroir, lors d'autres rondes de négociations, certains groupes de pays n'ont pas respecté les délais». Elle ajoute qu'il faut donner corps à cette réflexion sur les stocks publics alimentaires et que la «sécurité alimentaire» est une notion large, même au sein de l'OMC. Par exemple les mécanismes de sauvegarde spéciale (MSS) ou la «boîte verte» devraient aussi en faire partie.

Elle encourage les organisations paysannes comme le reste de la société civile de ne pas lâcher la pression sur l'OMC.



Le 3 décembre 2013, LVC et ses membres indiens manifestaient à Bali en Indonésie pour revendiquer le droit à l'alimentation et soutenir l'Inde et le G33 dans les négociations. Photo: LVC, Benny Kuruvilla

SEMAINE DU GOÛT

# 2<sup>ème</sup> partenariat avec Uniterre!

Pour la seconde année consécutive, Uniterre dresse la table! La semaine du Goût est une occasion rêvée d'entrer en contact direct avec la population. Curieuse des goûts à découvrir ou à retrouver, elle est friante d'en comprendre les origines. Une occasion à ne pas manquer. Que ce soit chez les paysannes et les paysans, en ville, dans les villages ou restaurants, les membres d'Uniterre s'activent. Au menu: brunch, films, raclettes, fondues, visites, débats, table d'hôtes et expositions! De quoi titiller l'esprit et les papilles.



**Uniterre met la table à «Pôle Sud»**  
Du 18 au 28 septembre 2014, Pôle Sud, Lausanne

**18 septembre** : Vernissage de l'exposition sur les luttes paysannes et raclette Uniterrienne (organisée par la section vaudoise)

**20 septembre** : The Meal - Un repas pour notre avenir (à midi)

Ciné Action - Uniterre: Le goût de la souveraineté alimentaire (18h30) -film «La faim du monde» - discussion sur l'initiative souveraineté alimentaire-fondue participative

**21 septembre** : Confectionner son pain au levain naturel

**22 septembre** : Atelier de cuisine crue

**23 septembre** : Visite guidée de l'exposition «Carrot City» avec Joëlle Salomon Cavin - rdv à 18h30 à l'arrêt du M2 Mouline - côté nord

**25 septembre** : Table ronde sur l'accès à la terre avec des paysans qui remettent leurs fermes et des jeunes qui souhaitent s'installer

**26 septembre** : Projection d'un court métrage sur Longo Mai

**28 septembre** : Pizza Party au Terrain d'aventure

Plus: <http://www.polesud.ch/nature>

**La Souveraineté alimentaire; regards d'une perspective féministe et pour une nouvelle politique alimentaire en Suisse**

18 septembre, 20h, Uni Mail, bd du

**Pont d'Arve-Genève**

Intervenants:

Esther Vivas, auteure catalane de plusieurs livres et de publications sur les mouvements sociaux, la consommation responsable et le développement durable.

Rudi Berli, maraîcher, président section Uniterre Genève

**HEPICERIE - La santé passe par votre assiette**

vendredi 19 septembre, 18h à Salavaux c/o Pierre-André Tombez

Vous recherchez des produits suisses, transformés en Suisse, 100% naturels, sans agents conservateurs et sans rajout de gluten? Nous sommes fiers de vous présenter nos farines et polentas de première qualité issues de notre moulin à pierre, ainsi que notre huile de colza pressée à froid. Venez découvrir notre production ainsi que notre HEPicerie à Salavaux! Dégustations de produits maison, visite du lieu de production.

**Les 100 ans de la famille Demont-visite de la Ferme. Ferme des Saugealles.**

Samedi 27 septembre, 9h-15h, Lausanne

Dans le cadre des événements «Lausanne à table» organisé par la Ville. <http://www.lausanne.ch/atable>

**Table d'hôte bio avec les produits de la ferme**

Samedi 20 et jeudi 25 septembre, Champvent

Table d'hôte bio, avec produits de la ferme Glauser et de la région. Repas élaboré par François Glauser, qui vous fera découvrir les subtilités et la finesse des produits locaux.

Réservation indispensable. 16 places.

Ferme Famille Glauser, Sur la Ville 5, 1443 Champvent, VD, 024 459 16 55

**Tartines des champs et tartines du coin**

Mercredi 24 septembre, dès 15h30, Vevey, place du Marché

Organisé par Lumière des Champs

**Les producteurs font déguster leurs produits**

Mercredi 24 septembre, 18h, Les Mangeurs, 6 rue du Prieuré

**Testez un panier de fruits et légumes des jardins d'Ouchy à la gare CFF**

Jeudi 25 septembre de 17h à 20h

Une agriculture durable passe par la vente directe du consommateur au producteur.

Découvrez-le dans votre quartier! Panier de fruits et légumes à l'essai  
Vente publique de produits du terroir

**Mu-Food**

jeudi 25 septembre, dès 18h, 11-13 rue de la Navigation

avec les Potagers de Gaïa

**De la graine à l'assiette!**

Samedi 27 septembre, de 10h à 17h, place Pestalozzi, Yverdon

Fête organisée par Equiterre. En collaboration avec Terre Ferme, Uniterre, Kokopelli, Pro Specie Rara

**L'agriculture c'est chez vous-cultivons des courges ensemble!**

Samedi 2 octobre 2014 à 18h, Plaine de Plainpalais, Genève

Action participative pour plus de paysannes et de paysans

Constitution d'un énorme tas de courges, puis distribution de ces courges récoltées. Elles avaient été semées de manière collective dans le cadre d'une action menée pour la journée internationale des luttes paysannes.

**Les Jardins du Mont fêtent la proximité**

Mardi à samedi, midi et soir  
Auberge communale, place du Petit Mont 4, Le Mont sur Lausanne

**Menu Affaire TourneRêve**

Lu à ve, midi et soir, sa et di, soir  
Café du Grütli, rue Général Dufour 16, Genève

**AGENDA**

**Samedi 6 septembre:**

Relocalise ta bouffe!  
10h-17h, Eglise St Paul, Bière Informations, réseautage et des conseils pratiques  
[www.localfoods.ch](http://www.localfoods.ch)

**Dimanche 7 septembre**

Pique nique de l'ACAR chez C. et G. Chenux, rte du Rafoué 148, 1720 Chésopelloz. 10h: messe, 12h: repas (prendre boissons et dessert)  
14h, discussion: droits paysans, initiative souveraineté alimentaire.

**12-14 septembre**

Festival Changénénergie  
<http://www.festival-changennergie.ch/festival>, Rübigen près de Berne

**16 septembre 2014:**

Lancement de la récolte de signatures pour l'initiative populaire souveraineté alimentaire.

**18 au 28 septembre 2014:**

Semaine du Goût  
Les événements sont à découvrir sur [www.uniterre.ch/semainegout2014](http://www.uniterre.ch/semainegout2014)

[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch) => agenda

**Rencontres européennes Agro-écologie**

Après une première rencontre à Gaillac en France sur les semences paysannes puis en Norvège sur les pratiques agro-écologiques, la prochaine se tiendra à St Jacques de Compostelle du 26 au 29 septembre 2014 sur les filières courtes et les systèmes de certification en main des paysans. Si vous êtes intéressé-e-s à participer à cette rencontre, appelez-nous rapidement. Ce sont de belles opportunités d'échanges. Les frais de déplacement et de logement sont pris en charge par le budget européen.

**Recherche auto-chargeuse d'occasion**

Taille moyenne pour une exploitation de montagne.  
En bon état, région Jura-Jura bernois, Neuchâtel  
Contact: Ulrike Minkner  
032 941 29 34  
[ferme.lasouriche@sunrise.ch](mailto:ferme.lasouriche@sunrise.ch)



Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous ?  
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation : le trio gagnant

[www.cresus.ch](http://www.cresus.ch)



[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

**Responsable du journal:**  
Valentina Hemmeler Maïga [v.hemmeler@uniterre.ch](mailto:v.hemmeler@uniterre.ch)

**Imprimerie, annonces:**  
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs, 1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26

**Secrétariat du syndicat:**  
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.  
Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75,  
Courriel: [info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)

**Abonnements et changements d'adresse:**  
Claude Mudry, Bellevaud 50, 2518 Nods.  
079 365 76 10, [c.mudry@uniterre.ch](mailto:c.mudry@uniterre.ch)  
**Cotisations annuelles** Paysan: Fr. 200.-  
Sympathisant: Fr. 150.- Soutien: Fr. 400.-  
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre No 28496.55, 1564 Dornidier

**Commission «par l de lait, 1.- pour le paysan»:**  
Nicolas Bezençon, 021 601 74 67, [lait@uniterre.ch](mailto:lait@uniterre.ch)  
**Commission grandes cultures et viande:**  
Nicolas Bezençon, [gv viande@uniterre.ch](mailto:gv viande@uniterre.ch)

**Commission internationale Uniterre:**  
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève  
Tél. 078 707 78 83, [ciu@uniterre.ch](mailto:ciu@uniterre.ch)  
**Coordination Européenne Via Campesina:**  
Valentina Hemmeler Maïga, [v.hemmeler@uniterre.ch](mailto:v.hemmeler@uniterre.ch)  
**Commission vente directe:**  
Nicolas Bezençon, [n.bezencon@uniterre.ch](mailto:n.bezencon@uniterre.ch)  
**Commission jeunes-accès à la terre:**  
Valentina Hemmeler Maïga, [v.hemmeler@uniterre.ch](mailto:v.hemmeler@uniterre.ch)  
**Président:** Charles-Bernard Bolay [charles-bernard@bluewin.ch](mailto:charles-bernard@bluewin.ch)